

Fiche de présence pour les vacances de Pentecôte 2025

Nom de l'enfant : _____

Matricule :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classe de M., Mme _____ Cycle : _____

Je désire inscrire mon enfant pour les jours et plages horaires suivants :



Horaire	Lundi 26.05.25	Mardi 27.05.25	Mercredi 28.05.25	Jeudi 29.05.25	Vendredi 30.05.25
07.00-08.00				Jour férié La Maison Relais est fermée	
08.00-09.00					
09.00-10.00					
10.00-12.00					
12.00-14.00					
14.00-16.00					
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

(Prière de cocher les cases)

Date : ____/____/____ NOM et Prénom du signataire : _____

Signature : _____

Modalités d'inscription :

Afin de mieux pouvoir organiser cette semaine et de pouvoir créer un groupe homogène et harmonieux, nous vous prions de bien vouloir inscrire vos enfants pendant les plages horaires citées ci-dessous et de remettre cette fiche

jusqu'au 25 avril 2025 au plus tard.

Pour des raisons d'organisation, toute modification ou annulation d'inscription qui concerne les périodes de vacances scolaires doit être signalée à l'avance par écrit, par courriel ou par fax au plus tard pour la date limite d'inscription au responsable du service d'éducation et d'accueil. Passé ce délai, il ne sera pas possible d'en tenir compte pour la facturation.

Il nous sera possible d'accepter des inscriptions après le délai d'inscription uniquement pour des raisons d'urgences motivées et si la structure le permet.

Dans le cadre de sorties/excursions d'une journée entière, indiquées au programme d'activités nous vous prions d'adapter l'inscription de votre enfant en fonction de la sortie, après avoir reçu le programme d'activités.

Le programme des activités des vacances scolaires sera mis à votre disposition à partir de la semaine qui précède les vacances concernées.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir respecter les périodes d'accueil pour emmener les enfants et les périodes de jeux libres pour enlever les enfants.

Pendant les vacances vous pouvez **emmener** vos enfants à la Maison Relais :

- **Jusqu'à 10.00 heures le matin**
- **à 12.00 heures**
- **à 13.30 ou 14.00 heures en fonction de l'activité proposée.**

Pendant les vacances vous pouvez les venir **chercher** :

- **à 12.00 heures**
- **à 14.00 heures**
- **à partir de 16.00 heures**

Veillez bien respecter le délai d'inscription : 25.04.2025